

<http://gec.venissieux.org/Creation-d-un-service-de-garderie-du-matin-au-sein-des-groupes-scolaire-de-la>



Création d'un service de garderie du matin au sein des groupes scolaire de la Ville

- Interventions -

Date de mise en ligne : lundi 7 décembre 2020

Copyright © Elus communistes et apparentés de Vénissieux - Tous droits
réservés

Madame le Maire, Mesdames et Messieurs les élus

C'est avec plaisir que j'interviens sur ce rapport au nom du groupe communiste et apparenté. Il confirme que nous tenons nos engagements, un des 150 engagements de notre mandat.

Il s'agit de la création d'un service de garderie du matin au sein des groupes scolaires de la ville de Vénissieux mis en place grâce à un travail sérieux de nos services après une large consultation des parents.

Ce service répond à une forte volonté des usagers soit environ 25% des familles ayant des enfants scolarisés.

Cette garderie du matin avant le temps scolaire sera ouverte aux enfants scolarisés à partir de 2 ans de manière régulière ou occasionnelle dès le premier trimestre 2021. Nous faisons le choix de l'ouvrir dès 2 ans en cohérence avec notre bataille pour le droit à l'école des tout petits, dont on connaît l'importance pour leur réussite scolaire future. Bien entendu, cela demande aussi de veiller à ne pas créer des journées trop lourdes pour ces tout petits entre accueil du matin et périscolaire du soir. Ce sera un sujet du dialogue avec les parents.

La ville engage un budget de 350 000Euros pour l'accueil de nos enfants au sein des écoles. Un travail important de dialogue social avec les agents qui assureront cet accueil est conduit depuis la rentrée. Cela permet un tarif qui est dans la logique de notre périscolaire, un tarif très bas, moins de 1Euro de l'heure pour le plus élevé.

Oui, nous tenons nos engagements avec sérieux, en mobilisant le service public et en appelant au passage les parents à le défendre !

Ce nouveau service aux habitants conforte notre volonté politique de travailler à la réussite de nos enfants avec la mise en place d'un PEDT (Projet Éducatif De Territoire), qui a été voté le 8 avril 2019 en conseil municipal pour la période 2019-2022, et qui repose sur 5 axes :

- aménager de manière cohérente les différents temps sociaux
- réduire les disparités d'accès aux réponses éducatives
- construire les réponses appropriées à la diversité des besoins et des demandes
- renforcer la participation des enfants et des adolescents
- inciter et développer la participation des parents aux actions éducatives

Notre groupe votera bien entendu ce rapport qui confirme qu'avec l'équipe de Michèle Picard, on dit ce qu'on fait et on fait ce qu'on dit !